

# Peinture / atelier C1B3-01

(Décret Paysage, 2013)

Cycle : 3<sup>e</sup> Bloc

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 15 / semaine (450 h / an)

Crédit : 26

Pondération : 15

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : André Delalleau, andre.delalleau@esavl.be  
Thierry Grootaers, thierry.grootaers@esavl.be

## COMPÉTENCES VISÉES

Acquérir une autonomie et une singularité dans son propre travail.

Situer son œuvre dans le temps, son époque, par rapport à l'histoire et l'actualité.

Prise de conscience critique de son travail.

## ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Les contenus antérieurs restent d'application, cependant une importance croissante sera donnée à :

- l'intensification des recherches vers l'acquisition d'un propos personnel et singulier ;
- les notions de mise en espace (installation, accrochage...);
- l'analyse critique, confrontation aux pratiques historiques et contemporaines ;
- l'ouverture aux pratiques transdisciplinaires, en fonction de l'orientation du travail.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Sans rupture avec la méthodologie pratique et active (voir *Méthode d'enseignement 2<sup>e</sup> Bloc*) :

- la pédagogie devient plus individualisée et s'adapte aux spécificités de chaque étudiant par un dialogue critique sous forme de questions-réponses tant sur la forme que sur le contenu ;
- visites d'expositions, rencontres et échanges avec des artistes et acteurs du milieu artistique ;
- exercices d'accrochages, de présentation du travail, de mise en espace, d'exposition.

## MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

### Modalités d'évaluation

Évaluation formative continue.

Évaluation-bilan (deux par quadrimestre).

Évaluation de fin d'année : jury interne.

### Critères d'évaluation

- implication personnelle, engagement, régularité ;
- esprit de recherche ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures) ;
- choix et application sensible des techniques : formes, moyens, résultats (qualité technique, composition, créativité, singularité) ;
- présentation et mise en espace ;

- cohérence : adéquation des différents paramètres contribuant à l'ensemble de l'œuvre ;
- inscription culturelle : apport de liens culturels actuels (artistiques ou extra-artistiques) en rapport avec ses recherches et motivations personnelles.

## PRÉ-REQUIS

---

Réussite de l'Unité d'Enseignement (UE) *Peinture / atelier 2<sup>e</sup>* Bloc (C1B2-01).

## CO-REQUIS

---

Aucun.